



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Agence Parcs Canada**  
**635, 8<sup>e</sup> Avenue S.-O., bureau 1300**  
**Calgary (Alberta) T2P3M3**  
**Télécopieur : 403-292-4475**

AMENDMENT / MODIFICATION

005

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: l'Agence Parcs Canada**  
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**Agence Parcs Canada**  
**Bureau 1300**  
**635, 8<sup>e</sup> Avenue S.-O.**  
**Calgary (Alberta) T2P3M3**

<b>Title-Sujet</b> Reconstruction de la route 93A Parc national du Canada Jasper		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P420-17-5308/A	<b>Date:</b> 8 novembre 2017	
<b>GETS Reference No. - No de reference de SEAG</b> PW-17-00796675	<b>Amendment No. - N° de la modif.</b> 005	
<b>Solicitation Closes:</b>		
<b>at - à</b> 14 h	<b>on - le</b> 16 novembre 2017	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> MST - HNR
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Jen Maheu		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> (403) 292-8502	<b>Fax No. - No de FAX:</b> (403) 292-4475	
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b> See Herein - Voir ici		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)**

<b>Vendor/Firm Name</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b> <b>Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Title - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone:</b> _____	
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b> _____	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## Modification 05

La présente modification est publiée afin de fournir des réponses aux questions du soumissionnaire.

### A. DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL D'OFFRES

La date de clôture de l'appel d'offres no 5P420-17-5308/A, dont le sujet était *Reconstruction de la route 93A – Parc national du Canada Jasper*, est repoussée du 9 novembre 2017 au 16 novembre 2017 à 14 h, (HNR).

### B. QUESTIONS ET RÉPONSES

**Q31** Dans le calcul des quantités d'asphalte nécessaires pour les diverses sections de l'autoroute indiquées sur les plans, nous avons établi que le volume d'asphalte serait de l'ordre de 31 000 tonnes, soit approximativement 80 % de la quantité prévue dans l'appel d'offres. Où se trouve l'autre 20 %? Les détails concernant la construction en asphalte parle du nivellement préliminaire ainsi que d'autres aspects liés à la mise en place de l'enrobé. Il semblerait donc qu'il y a 3 principales applications d'asphalte : couches de nivellement, d'incrustation et de revêtement. La quantité totale ne devrait-elle pas être divisée dans ces trois catégories afin de refléter les différentes conditions de mise en place, y compris en séparant le fraisage de l'asphalte existant de la mise en place du nouvel asphalte?

**R31** Voir la modification 3.

**Q32** À l'article de soumission 25 de la liste des quantités, la catégorie « Fourniture de granulats » indique une quantité de 40 360 tonnes. À quoi sert ce matériau? Dans les descriptions des mesures et des paiements pour la couche de base granulaire et le mélange de revêtement de chaussée bitumineux, il est clairement indiqué que ces articles incluent la production de ces granulats dans leurs propres articles de soumission. Est-ce que le matériau produit à l'article de soumission n° 25 sera produit puis laissé pour une utilisation future ou est-il destiné à être utilisé pour les besoins en matière de gravier et d'asphalte pour ce projet? Nous ne voulons pas doubler les coûts de production, mais selon mon interprétation des articles de mesure et de paiement, c'est ce que vous demandez.

**R32** La fourniture de granulats vise à englober les opérations de concassage et de stockage. L'alinéa 1.4.5.1 de la section 01 27 00 a été modifié comme suit : "Payments made for items specified in this section will be paid under appropriate bid items, excepting that crushing and stockpiling operations shall be paid under "Supply of Aggregate" and will be payable only with certified belt scale readings and surveyed volumes as agreed with the Departmental Representative"

**Q33** Quelle est l'épaisseur prévue pour les ponceaux en tôle d'acier ondulée? Les tableaux de données sur les ponceaux à la page C217 des dessins semblent indiquer que les ponceaux ont une épaisseur de tôle de 1,6 mm, alors qu'une épaisseur de 2,0 mm est indiquée au paragraphe 2.1.1 de la section 33 42 13 du devis.

**R33** Tous les ponceaux doivent avoir une épaisseur minimale de 2 mm.

**Q34** Le même paragraphe (2.1.1 de la section 33 42 13) fait référence à un ponceau revêtu de résine époxyde. Y a-t-il une spécification en ce qui a trait au type de revêtement dont il s'agirait?

**R34** Revêtement aluminé de type 2 ou l'équivalent.

**Q35** Pouvez-vous confirmer quel sera le produit utilisé pour les marquages routiers dans le cadre du projet ci-dessus. Au printemps, dans le cadre de l'appel d'offres 5P420-17-5078/A, les marquages étaient également indiqués comme étant durables; cependant, le produit demandé était la peinture alkyde, et non un marquage durable en plastique.

**R35** Des marquages durables en plastique non profilés sont requis pour ce projet. Les produits acceptables seront ceux indiqués dans la liste actuelle des produits certifiés par le Ministère des Transports de l'Alberta au moment de l'attribution du contrat. Les émissions de COV du produit doivent respecter les limites imposées par les règlements fédéraux. La section 32 17 23 sera mise à jour avec le texte ci-dessus.

**Q36** Avez-vous un plan d'excavation de la carrière indiquant à l'entrepreneur une zone générale où l'extraction de granulats aura lieu pour la production d'asphalte?

**R36** Le plan d'arpentage de la carrière sera complété après l'arrêt des opérations actuelles. Le coin nord-ouest de la carrière a été défriché au début de 2017 et la face active, d'environ 220 m de longueur, sera la source du matériau.

**Q37** Est-ce qu'un défrichement supplémentaire sera nécessaire dans la carrière Marmot avant les opérations de concassage?

**R37** Le défrichement et l'essouchement sont terminés dans la carrière. Un décapage partiel et la mise en place de terre végétale seront requis.

**Q38** Pourra-t-on installer un campement de chantier pour les travailleurs dans la carrière Marmot?

**R38** Les dispositions en matière de campement de chantier sont énoncées à l'annexe B, route Sleepy Hollow. Une remorque et un garde de sécurité peuvent être autorisés dans la carrière.

**Q39** Quand sera attribué le contrat?

**R39** Si la plus basse soumission conforme s'inscrit dans le budget, il est prévu que l'attribution du contrat aura lieu dans la semaine qui suit.

**Q40** Le défrichage des arbres peut-il avoir lieu à l'hiver 2018 avant l'application des restrictions en vertu de la Loi concernant les oiseaux migrateurs?

**R40** Oui, sachant que des portions de la chaussée seront fermées au public durant l'hiver.

L'entrepreneur sera responsable de maintenir un accès sécuritaire pour les opérations et le personnel du Ministère ainsi que de s'assurer qu'il n'y a pas d'accès par le public.

**Q41** Est-ce que l'Agence Parcs Canada possède un site d'élimination déterminé pour les ponceaux et les matériaux de glissières?

**R41** Les matériaux seront éliminés hors site. Le centre de transfert des déchets est un emplacement probable.

**Q42** Y a-t-il des restrictions portant sur les heures ou les jours de travail à la carrière Marmot (7 jours par semaine, 12 heures par jour).

**R42** Il n'y a pas de restrictions portant sur les heures ou les jours de travail à la carrière Marmot. Un éclairage des chantiers acceptable et des plans de santé, sécurité et environnement (SSE) seront requis pour permettre la continuité des opérations la nuit tombée. Une autorisation écrite est requise pour travailler les jours fériés.

**Q43** Y a-t-il des restrictions portant sur les travaux réalisés sur la route 93A? Heures de la journée? 7 jours par semaine?

**R43** Les heures d'exploitation sont celles indiquées au paragraphe 1.4.3. de la section 01 11 00 du devis. Ces restrictions sont flexibles sauf lorsque les travaux sont à proximité des terrains de camping, en particulier le terrain de camping Wabasso, selon les directives du Représentant du Ministère.

**Q44** Le paragraphe 1.7.5 du devis se lit comme suit : "Haul waste from brushing offsite unless otherwise directed by Parks Canada Representative". Est-ce que cela signifie que tout matériau de débroussaillage doit être enlevé du parc national Jasper? Est-ce que ces matériaux de débroussaillage peuvent être empilés dans la carrière Marmot? Il a été constaté qu'un amas de broussailles est situé en ce moment du côté sud de la carrière.

**R44** Voir l'article 1.4 de la section 31 11 00 pour plus de détails. Chips and mulch to be removed from site and disposed, salvageable timber to be taken to Marmot Pit. There is potential that limbs/brushing/chips can be burned at the Waste Transfer Station. Pending fire, climatic conditions and time of year, burning may also be permitted in Marmot Pit pending approval from the PCA Departmental Representative, and PCA Fire Management Officer. Prior to burning activities a Restricted Activity Permit is required.

**Q45** Est-ce que la terre végétale décapée pour les travaux prévus au fossé peut être stockée sur place ou devons-nous la transporter vers des sites désignés. Si nous devons la transporter, veuillez nous donner la liste des sites désignés.

**R45** Le décapage de la terre végétale sera géré selon la section 31 14 13. There are no designated stockpile sites, but sites may be identified throughout the project. Topsoil management also to comply with PCA Environmental BMPs.

**Q46** Est-ce que toutes les « matières résiduelles » ou indésirables peuvent être éliminées dans la carrière?

**R46** Aucun des éléments suivants ne devrait être assez abondant pour devoir être quantifié :

- Les déblais excédentaires excavés et les matières organiques provenant des travaux de creusage de fossés;
- De façon générale, toute matière résiduelle provenant de l'excavation et qui ne peut être réutilisée pour les travaux d'excavation;
- Les matériaux de la couche d'assise de pierre qualité qui pourraient être retrouvés là où des réparations en profondeur sont nécessaires;
- Les matériaux qui ne peuvent être pulvérisés dans le cadre des travaux en raison des limites de l'équipement de l'entrepreneur;
- D'autres matériaux non prévus.

Les matériaux propres, non contaminés, peuvent probablement être livrés à une carrière de l'AGRP, selon les directives du Représentant du Ministère et de l'agent de surveillance de l'environnement (ASE).

**Q47** Le concassage peut-il avoir lieu en hiver?

**R47** Oui.

**Q48** Est-ce que le concassage préalable sera payé s'il est effectué à l'avance?

**R48** Oui.

**Q49** Les matériaux provenant de la carrière peuvent-ils être utilisés pour l'enrochement des ponceaux?

**R49** Oui.

**Q50** Dans les zones de récupération/pulvérisation de l'asphalte sur toute son épaisseur, peut-on utiliser des feux de signalisation pour le contrôle de la circulation afin qu'un côté de la route puisse être terminé à temps pour le contrôle de la circulation nocturne?

**R50** Oui.

**Q51** Est-ce que le paillis dans les zones débroussaillées et essouchées doit être ramassé ou peut-il être laissé sur les pentes? Si la zone couverte de paillis est dans la même zone que le décapage, peut-on les mélanger?

**R51** Voir l'article 1.4 de la section 31 11 00 pour plus de détails. Chips and mulch to be removed from site and disposed, salvageable timber to be taken to Marmot Pit. There is potential that limbs/brushing/chips can be burned at the Waste Transfer Station. Pending fire, climatic conditions and time of year, burning may also be permitted in Marmot Pit pending approval from the PCA Departmental Representative, and PCA Fire Management Officer. Prior to burning activities a Restricted Activity Permit is required.

**Q52** Si le paillis doit être ramassé, où doit-on le jeter? Dans la carrière?

**R52** Voir l'article 1.4 de la section 31 11 00 pour plus de détails. Chips and mulch to be removed from site and disposed, salvageable timber to be taken to Marmot Pit. There is potential that limbs/brushing/chips can be burned at the Waste Transfer Station. Pending fire, climatic conditions and time of year, burning may also be permitted in Marmot Pit pending approval from the PCA Departmental Representative, and PCA Fire Management Officer. Prior to burning activities a Restricted Activity Permit is required.

**Q53** Les arbres isolés qui ont été défrichés peuvent-ils être empilés dans la carrière?

**R53** Voir l'article 1.4 de la section 31 11 00 pour plus de détails. Chips and mulch to be removed from site and disposed, salvageable timber to be taken to Marmot Pit. There is potential that limbs/brushing/chips can be burned at the Waste Transfer Station. Pending fire, climatic conditions and time of year, burning may also be permitted in Marmot Pit pending approval from the PCA

Departmental Representative, and PCA Fire Management Officer. Prior to burning activities a Restricted Activity Permit is required.

**Q54** Y a-t-il un plan de la carrière indiquant où les matériaux seront empilés et dans quelle direction le concassage aura lieu?

**R54** Le plan d'arpentage de la carrière sera complété après l'arrêt des opérations actuelles. Le coin nord-ouest de la carrière a été défriché au début de 2017 et la face active, d'environ 220 m de longueur, sera la source du matériau.

**Q55** Y aura-t-il d'autres entrepreneurs dans la carrière en même temps ou aurons-nous un accès complet?

**R55** Il y a actuellement deux entrepreneurs travaillant dans la carrière. Un accès partagé sera requis durant l'hiver et au printemps 2018.

**Q56** Si un autre entrepreneur travaille dans la carrière, peut-on obtenir une carte pour savoir où sera installé le concasseur et où seront faites les piles afin que nous puissions déterminer si nous devons transporter les matériaux qui sont concassés ou si des convoyeurs supplémentaires sont nécessaires.

**R56** Le plan d'arpentage de la carrière sera complété après l'arrêt des opérations actuelles. Le coin nord-ouest de la carrière a été défriché au début de 2017 et la face active, d'environ 220 m de longueur, sera la source du matériau.

**Q57** L'entrepreneur fournira-t-il une balance à véhicule portative?

**R57** Oui. Une preuve de certification/étalonnage est requise.

**Q58** Après avoir visité le site et recherché attentivement les ponceaux à nettoyer, nous avons été incapables de trouver la plupart d'entre eux, veuillez indiquer ce qui doit être accompli. Nettoyage par excavation à assistance hydraulique (Hydrovac)? Il est difficile de déterminer la quantité ou ce qui est requis lorsque l'on ne peut les trouver.

**R58** L'excavation à assistance hydraulique est une méthode acceptable pour nettoyer les ponceaux. Une libre circulation et une section transversale complète doivent être restaurées. Les coordonnées des ponceaux arpentés peuvent être fournies à l'entrepreneur.

**Q59** Pouvez-vous indiquer quels sont les services publics pouvant se trouver dans notre zone de travail pour que nous puissions évaluer les mesures de sécurité?

**R59** Des lignes électriques aériennes rejoignent l'autoroute à ~201+600, et suivent parallèlement à 208+950 près du terrain de camping Wabasso. Il y a aussi un franchissement près du ruisseau Portal. Il pourrait y avoir d'autres services publics qui ne sont pas identifiés. La gestion et la coordination des services publics, incluant le personnel qualifié pour travailler à proximité des lignes électriques, sont la responsabilité de l'entrepreneur.

**Q60** À la page 3 de 7 de la section 31 23 33.01, il est indiqué de couvrir les tas de terre végétale d'un plastique épais, est-ce que cela sera nécessaire s'ils sont seulement temporaires et qu'ils seront placés sur les talus peu de temps après le décapage?

**R60** Examen au cas par cas avec le Représentant du Ministère et l'agent de surveillance de l'environnement (ASE). Les meilleures pratiques de gestion devront être respectées.

**Q61** Le décapage des fossés inclut-il seulement la couche végétale ou doit-on décapier du sous-sol également?

**R61** La profondeur doit être suffisante pour former la section transversale du fossé.

**Q62** Un ensemencement est-il nécessaire?

**R62** Oui.

**Q63** L'entrepreneur peut-il obtenir de l'eau d'une source locale, c.-à-d. un cours d'eau, etc. Un permis est-il requis ou sera-t-il fourni?

**R63** Source d'eau disponible dans la cour du bloc des services d'entretien. Le Représentant du Ministère ou l'ASE pourra indiquer d'autres endroits, avec les mesures spécifiques et restrictives de prise d'eau requises.

**Q64** Ce projet nécessite-t-il des chemisages de tuyauterie?

**R64** Non

**Q65** Veuillez confirmer l'épaisseur de l'acier des ponceaux nécessaire.

**R65** Au moins 2 mm.

**Q66** Relativement à l'article n° 22. La quantité change de 530 m<sup>2</sup> à 67 250 m<sup>2</sup>. Un nouveau tableau des prix unitaires sera-t-il fourni?

**R66** Voir la modification 3.

**Q67** Une portion de cette route est fermée à la circulation des véhicules durant l'hiver. Des piétons seront-ils autorisés à accéder à cette route ou est-ce que la zone peut être fermée au public durant les opérations de décapage, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2018?

**R67** L'entrepreneur sera responsable de maintenir un accès sécuritaire pour les opérations et le personnel du Ministère ainsi que de s'assurer qu'il n'y a pas d'accès par le public. La circulation des véhicules et engins de l'entrepreneur seront permis.

**Q68** Est-ce que d'autres entrepreneurs utiliseront la carrière Marmot en 2018?

**R68** Il y a actuellement deux entrepreneurs travaillant dans la carrière. Un accès partagé sera requis durant l'hiver et au printemps 2018.

**Q70** Est-ce que l'horaire de travail à l'été 2018 peut être prolongé pour le fixer de 7 h à 19 h au lieu de 9 h à 18 h, comme il est indiqué?

**R70** Les heures d'exploitation sont celles indiquées au paragraphe 1.4.3 de la section 01 11 00 du devis. Ces restrictions sont flexibles sauf lorsque les travaux sont à proximité des terrains de camping, en particulier le terrain de camping Wabasso, selon les directives du Représentant du Ministère.

**Q71** Il y a actuellement à la carrière Marmot une installation de concassage, une installation de préparation d'asphalte et un campement de chantier pour les travailleurs. À quel moment ces unités quitteront-elles la carrière?

**R71** Il y a actuellement deux entrepreneurs travaillant dans la carrière. Un accès partagé sera requis durant l'hiver et au printemps 2018.

**Q72** À quel endroit se trouve la zone d'extraction pour ce projet dans la carrière Marmot? À quel endroit dans la carrière Marmot se trouve la zone de mise en tas pour les granulats qui sont produits dans le cadre de ce projet?

**R72** Le plan d'arpentage de la carrière sera complété après l'arrêt des opérations actuelles. Le coin nord-ouest de la carrière a été défriché au début de 2017 et la face active, d'environ 220 m de longueur, sera la source du matériau.

**Q73** Article de soumission n°19 – Remise en état de la carrière – une quantité de 13 000 m<sup>2</sup> est indiquée. Comment pouvons-nous quantifier le travail requis sans plan de la carrière? Est-ce 13 000 m<sup>2</sup> à une profondeur de 100 mm ou 13 000 m<sup>2</sup> à une profondeur de 1 m? Le coût est 10 fois plus élevé.

**R73** Les détails sur la « remise en état des sites d'emprunt » seront ajoutés au paragraphe 1.4.3 de la section 01 27 00.

**Q74** Est-ce qu'un acier enduit de polymère est un produit acceptable pour cette exigence?

**R74** Les ponceaux doivent avoir un « revêtement aluminé de type 2 » ou l'équivalent. Un enduit de polymère ou d'époxy n'est pas nécessaire.

## **C) MODIFICATIONS APPORTÉES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

1. Ajouter le dossier suivant : *DSP3\_17-5308.zip*

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**